



SAMBRINVEST

PMENews

regards

20

Newsletter trimestrielle • Juin 2011

GREENWIN, le 6^e Pôle de Compétitivité, est installé à Gosselies

GREENWIN se focalise sur le cycle de vie de la matière et vise à réduire notre empreinte environnementale par le développement technologique et l'innovation. Les axes prioritaires retenus par le pôle sont :

- L'élaboration de produits et matériaux plus durables, c.à.d. issus de matières premières renouvelables ou recyclées ;
- La mise en œuvre de matériaux dans des systèmes environnementaux : stockage d'énergie, bâtiments zéro énergie, constructions à haute performance environnementale ;
- Le traitement et la valorisation des déchets et des effluents

Son Président, Jean-François HERIS par ailleurs Président et CEO de AGC Glass Europe, a positionné le rôle des technologies environnementales dans le paysage économique wallon :

- la pérennité économique de la Wallonie et le développement de l'emploi passe par le maintien d'une production industrielle de base ;
- des entreprises industrielles fortes ne pourront se maintenir en Wallonie sans un processus permanent d'innovation ;
- l'innovation doit intégrer pleinement la composante environnementale dans toutes ses dimensions

C'est l'aéropôle de Gosselies, qui accueille déjà l'IPG et l'antenne bio-technologique de l'ULB, qui a été choisi pour l'implantation du 6^e Pôle.

Pour en savoir plus : www.greenwin.be

Éditorial

Les pôles de compétitivité en Région wallonne. Pourquoi n'y participeriez-vous pas ?

En 2006, le Gouvernement wallon a favorisé la création de pôles de compétitivité wallons en vue de développer une nouvelle politique industrielle basée sur la mise en réseau des acteurs.

La mise en place de pôles de compétitivité vise à renforcer l'attractivité d'une Région et à développer l'emploi via un dynamisme économique accru et un renforcement des synergies entre les acteurs. Plusieurs Régions d'Europe ont développé un système de pôles.

En Wallonie, l'approche des pôles de compétitivité repose sur des partenariats entre entreprises, centres de recherche et universités, et ce, afin de transformer le potentiel de connaissance, de recherche et d'innovation de la Région, en valeur économique. L'objectif est aussi de dégager des synergies dans des projets communs à caractère innovant.

Dès 2006, 5 pôles ont été constitués, correspondant à 5 domaines d'activités prioritaires et performants, dans lesquels la Wal-

lonie dispose d'entreprises et de centres de recherche performants :

- Le pôle « Sciences du vivant », BIOWIN ;
- Le pôle « aéronautique et spatial », SKYWIN ;
- Le pôle « agro-industrie », WAGRALIM ;
- Le pôle « Transport et logistique », LOGISTIC IN WALLONIA ;
- Le pôle « génie mécanique », MECATECH.

Dernièrement, un 6^e pôle est né, le pôle des technologies de l'environnement, GREENWIN.

Ne croyez pas que votre entreprise est trop petite pour participer à l'un des projets de pôle...

Ne sous-estimez pas vos idées, le caractère technologique ou innovant de votre activité.

Quelle que soit la taille de votre entreprise ou le niveau de développement technologique, n'hésitez pas à prendre contact avec un pôle de compétitivité pour vous aider à vous inscrire dans un projet de pôle.

Anne PRIGNON

30.000.000 € pour le financement de projets en technologies environnementales via les Investis

Ces dernières années, de plus en plus de projets dans le domaine des technologies environnementales ont vu le jour grâce au soutien des Investis. Dans des domaines aussi divers que la gestion des déchets, les énergies renouvelables, les produits et process visant à réduire la consommation d'énergie,...

Dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, le Gouvernement wallon a prévu de mobiliser 30.000.000 € à octroyer aux Investis pour soutenir les spin-off, start-up ou sociétés développant

ce type de projets visant notamment à répondre au défi du renouvellement des ressources, que ce soit en soutenant des projets d'énergie renouvelables ou des techniques visant à améliorer les process industriels existants.

L'enveloppe sera libérée en deux tranches de 15 millions chacune. Une première tranche vient d'être libérée, la seconde le sera en 2012.

Dans ce cadre, SAMBRINVEST s'est vu dotée d'une première tranche de 2.500.000 € pour soutenir financièrement ce type de projets.

Vous envisagez de développer un projet dans le domaine des technologies environnementales ?

N'hésitez pas à nous contacter. Nous vous aiderons à monter votre dossier.



Pompe à chaleur « air statique » : Solaris-Pac exploite une technologie inédite

Sur le site PME Heracles à Gilly, Vincent Colard lance, épaulé par Sambrinvest, la commercialisation d'un équipement vert pour chauffer de l'eau sanitaire domestique.

« Depuis tout jeune, je rêve de créer ma propre entreprise ».

Vincent Colard, ingénieur civil (Polytech de Mons, U-Mons aujourd'hui) spécialisé en électromécanique et en aéronautique, a attendu ses 37 ans pour donner corps à son propre projet.

Après une solide expérience dans le monde des (grandes) entreprises où il est passé de Caterpillar à IBA, quittant la société de

Louvain-la-Neuve après y avoir occupé les plus hautes fonctions opérationnelles, Vincent Colard fonde sa société au début de l'hiver 2008.

La start-up Solaris-Pac était ainsi portée sur les fonds baptismaux et installée sur le site PME Heracles à Gilly avec un capital social de 100.000 € très majoritairement tiré des économies du patron-fondateur.

La raison d'être de Solaris-Pac ?

Concevoir, fabriquer et commercialiser une pompe à chaleur (PAC) pour chauffer de l'eau sanitaire « parce que ce mode de production est sous-exploité et recèle donc un gros potentiel de développement » estime Vincent Colard.

Un budget de l'ordre de 180.000 € sera progressivement engagé pour la mise au point définitive du produit, Solaris-Pac ayant bénéficié des aides wallonnes pour ce programme de R & D.

À l'inverse d'un frigo

Mais la grande originalité de la start-up est de proposer une PAC « air statique » (sans ventilateur) « qui fonctionne en fait à l'inverse d'un frigo en pompant de la chaleur à un endroit froid pour la restituer à un endroit plus chaud » précise l'ingénieur-civil.

Une technologie inappliquée à ce jour en Europe dans les pompes à chaleur pour ce type d'application.

Après tests de validation technique et études de marché pour positionner ce dispositif totalement innovant de chauffage d'eau sanitaire, le seul reconnu aujourd'hui à l'éligibilité pour une aide de la Région Wallonne, Solaris-Pac démarre sa phase de commercialisation.

En pleine crise financière

Si aujourd'hui, une quarantaine d'installations sont déjà en fonctionnement, Solaris-Pac vise la centaine d'unités en 2011, dont la moitié déjà en carnet de commandes.

Avec une équipe de trois personnes qui sera prochainement étoffée, l'ensemble des équipements assemblés à Gilly sont toujours préalablement testés avant installation chez le client.

Vu le succès commercial qui s'annonce, Solaris-Pac met en place, sur toute la Belgique, un réseau d'installateurs.

« À côté des capitaux propres et des contributions de divers business angels ou encore du leasing de WSL, l'apport de Sambrinvest, au-delà du prêt subordonné, fut pour moi essentiel dans le montage et l'accompagnement du projet né, rappelez-le, fin 2008, en pleine crise financière » rappelle Vincent Colard.



« Depuis tout jeune, je rêve de créer ma propre entreprise ».

Pour le patron-fondateur de Solaris-Pac, « la réputation et l'expérience de l'invest carolo ont sans conteste, joué un rôle décisif pour emporter l'adhésion de partenaires financiers privés » conclut-il.

« La réputation et l'expérience de l'invest carolo ont sans conteste joué un rôle décisif pour emporter l'adhésion de partenaires financiers privés ».



Traitement de terres polluées : Belgarena étend ses plate-formes de 10.000 m² à Tergnée

Un nouvel investissement d'extension dans le secteur de l'environnement soutenu sans réserve et dans la continuité par Sambrinvest.

Constituée au sein du groupe Roton Environnement qui, depuis le milieu des années nonante, occupe quelque 17 ha à Tergnée (entité de Farcienne)

sur le site de l'ancien charbonnage éponyme fermé en 1984, la société Belgarena est réputée dans deux secteurs: le traitement des sables de fonderie et la bioremédiation de terres polluées par des hydrocarbures (huiles minérales).

Depuis deux ans, Belgarena est dirigé par Muriel Duroy, ingénieure biochimiste diplômée de la Faculté de Gembloux.

Bon an mal an, le traitement des sables de fonderies représente un volume, relativement stable, de l'ordre de 10.000 tonnes.

Soit un peu moins d'un quart de la quantité de sable de ce type générée par cette activité au sud du pays, malgré l'in-

terdiction aussi, depuis 2009, d'évacuer en Wallonie les sables de ce type vers des centres d'enfouissement technique.

Bioremédiation

Le traitement des sables et, en beaucoup plus grande quantité, des terres polluées par bioremédiation est l'autre grand domaine d'activité, ici en pleine croissance, de Belgarena sur le site de Tergnée.

« S'il existe en Belgique divers centres de traitement de ce type, la grande originalité de Belgarena est d'utiliser une gamme spécifique de micro-organismes comme substrats de croissance pour détruire les éléments polluants » explique Muriel Duroy.

Des terres décontaminées donc par des bactéries spécifiques injectées en fonction de la nature et de l'intensité de pollutions, toujours préalablement évaluées en laboratoire sur base d'échantillons prélevés.

Un cycle de décontamination, avec manipulation et arrosage réguliers des terres, qui, en fonction de la charge polluante, prend en général deux à trois mois.

Saturation

Suite à un récent partenariat noué avec une importante société carolo active aussi dans le domaine de l'environnement, les volumes de terres contaminées à traiter par Belgarena n'ont fait que

« Le prêt de Sambrinvest, qui a toujours soutenu le groupe Roton Environnement, nous permet de lancer avec succès une nouvelle étape dans la réorientation de nos activités industrielles ».



grimper ces derniers mois, au point de saturer les actuelles installations.

D'où un investissement de quelque 600.000 € afin d'étendre la superficie de la dalle de traitement pour la porter à 10.000 m².

Un chantier d'extension de trois mois qui devrait être achevé dès la fin 2011 pour permettre à l'entreprise farcienneoise d'accroître, avec 14 personnes occupées, son chiffre d'affaires de plus de... 40 % dès 2012!

Réorientation

« Le prêt très important de Sambrinvest, société financière qui a par ailleurs toujours soutenu le groupe Roton Environnement, nous permet, dans les meilleures conditions financières possibles, de lancer avec succès une première étape dans la réorientation de nos activités industrielles sur des créneaux où une forte demande est garantie ces prochaines années » estime la biochimiste Muriel Duroy.



Cogénération par biométhanisation Cinergie produira plus de 10 millions de Kw/h verts chaque année à Fleurus

« Nous avons pu compter sur les services de Sambrinvest pour monter le dossier et surtout le porter, avec succès, vers d'autres intermédiaires financiers ».

Un investissement de 8,2 millions EUR dans la production d'énergie renouvelable fabriquée à 95 % au départ d'effluents d'élevage.

C'est au printemps 2008 que le conseil d'administration de Sambrinvest était saisi, pour la première fois par la SCRL Cinergie, d'une demande d'intervention pour l'installation d'une unité de biométhanisation sur le territoire de Wanfercée-Baulet, aux confins de l'entité de Fleurus.

Un dossier centré sur la production d'électricité verte porté dès ses origines par Franz Smets, biochimiste, et divers agriculteurs-éleveurs de cette région dont Eric Pierart.

Ce dernier, propriétaire d'un pondoir industriel, trouverait ainsi, avec cette station de biométhanisation toute proche, un exutoire pour l'évacuation de ses fientes.

« La grande originalité de cette unité de biométhanisation » explique Franz Smets, « est de produire de l'électricité ainsi que de la chaleur à partir d'effluents d'élevage (lisier, fumier, fientes) et de déchets agricoles (déchets de pommes de terre, de fruits).

« La grande originalité de cette unité de biométhanisation est de produire de l'électricité ainsi que de la chaleur à partir d'effluents d'élevage et des déchets de culture agricole ».

Plus de cent tonnes par jour

« Des matières premières disponibles en quantité », assurent les promoteurs de Cinergie, « dans un rayon d'une dizaine de km autour de l'installation ».



Une vingtaine d'éleveurs ont marqué leur soutien et apporteront leurs effluents. La station de biométhanisation devrait être mise en service dès août prochain, les énormes digesteurs enterrés, pour la production de gaz méthane, engloutiront une bonne centaine de tonnes d'effluents d'élevage par jour en vitesse de croisière.

Le méthane produit est brûlé dans des moteurs à gaz couplés à de gigantesques générateurs qui auront une capacité d'injection d'électricité verte sur le réseau de 8 à 10 millions de Kw/h/an, la chaleur produite (15 millions de Kw/h/an) pouvant satisfaire les besoins de 500 équivalents/maison.

« Une production de chaleur, qui via un réseau que nous avons installé, alimentera des écoles proches de l'entité, des bâtiments communaux (Château de la Paix) et une quinzaine d'habitations privées leur faisant économiser au passage plus de 300.000 litres de mazout. L'équivalent mazout des énergies produites (électricité et chaleur) correspond à plus de 1.500.000 litres de mazout et une « économie » d'environ 7.000 tonnes de CO2 » note Franz Smets.



Sambrinvest déterminant

Cinergie, pour injecter sur le réseau l'électricité verte produite et bénéficier des certificats verts (près de 10.000 par an), a signé un contrat de trois ans avec Nuon.

« Pour nous, il est évident que sans le soutien de Sambrinvest dès l'année 2008, en pleine crise financière, ce projet, ambitieux et innovant en Belgique quant à la taille de l'installation, n'aurait jamais pu voir le jour » affirme Franz Smets et Eric Pierart.

« Nous avons pu compter sur les services de Sambrinvest pour monter le dossier et surtout le porter, avec succès, vers d'autres intermédiaires financiers » se félicitent les responsables de Cinergie.

Pour faciliter vos recherches, une seule adresse, notre site web:

www.sambrinvest.be

Il vous donne toutes les infos sur nos produits, nos soutiens, notre équipe... et des News utiles, sans cesse actualisées.

N'hésitez pas à le visiter régulièrement!



SAMBRINVEST s.a. Avenue Georges Lemaître, 62 • Aéroport • 6041 Gosselies

Tél.: 071-25 94 94 • Fax: 071-25 94 99 • sambrinvest@sambrinvest.be

Éditeur responsable: Anne Prignon • Administrateur - Directeur général • anne.prignon@sambrinvest.be

